



S3 de LILLE
209 rue Nationale 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Courriel : s3lil@snes.edu

Lille, le 11 septembre 2020

Jean-François CARÉMEL
Secrétaire académique du SNES-FSU

A

Madame le Recteur de l'académie de Lille
Hôtel académique
144 rue de Bavay
59000 LILLE

Madame le Recteur,

Une semaine après la rentrée et alors que nous venons de passer en zone rouge, nous sommes inquiets des conditions dans lesquelles nos collègues et élèves travaillent :

- plusieurs établissements n'ont pas été livrés de la "dotation Etat" de masques : ils fonctionnent avec le stock de juin et sur moyens propres ; d'autres n'ont plus de stocks et demandent aux collègues d'apporter leurs propres masques. Nous souhaitons que le rectorat vérifie la bonne répartition des stocks livrés et rappelons que le ministre a annoncé que 2 masques par jour de présence dans l'établissement seront livrés à tous les personnels..
- concernant la mise à disposition de gels hydroalcoolique pour les mains et de lingettes désinfectantes pour le matériel, la situation est très disparate selon les EPLE, leur budget et le volontarisme ou non des directions. Dans certains établissements actuellement, il n'y a pas de gel à disposition des élèves et des collègues ni à l'entrée de l'établissement, ni aux entrées de salles ni à l'entrée de la cantine.
- l'aération des locaux pose également problème : si les agents ne sont pas en nombre suffisant, celle-ci ne peut être faite avant l'arrivée des professeurs et élèves dans les classes comme prévu par le protocole en vigueur; certains bâtis ne permettent pas l'aération suffisante (petite fenêtre sans réel échange d'air, fenêtres condamnées, défaut des ventilations).
- la vigilance nécessaire à l'entrée de l'établissement, à la restauration et à l'internat (nettoyage des mains, port du masque) induit la présence de davantage d'AED qui ne peuvent plus être en poste ailleurs, ce qui conduit à fermer des salles de permanence et à amplifier le brassage déjà très présent, notamment dans les lycées.
- les points d'eau ne sont pas toujours assez nombreux, ce qui rend très difficile le lavage des mains des collègues comme des élèves. Dans beaucoup d'établissements, l'absence d'eau chaude aura un effet dissuasif sur le nettoyage des mains.
- la procédure suivie lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid semble assez fluctuante selon les EPLE, certaines directions partant du principe théorique que le masque est porté en permanence alors que dans les faits, celui-ci est enlevé au moins lors des pauses déjeuners et bien plus souvent par les élèves. La prise en compte des "cas-contacts" risque donc d'être faussée.
- il n'est pas certain que les établissements aient incité les collègues et les élèves à risque à se faire connaître s'ils le souhaitent : or il est précisé dans le protocole qu'un plan de communication efficace doit être mis en place.

- une information claire auprès de l'ensemble des collègues et par voie officielle serait souhaitable pour définir et expliquer qui est "personnel vulnérable" et quelle est la situation administrative des collègues signalés par l'ARS "cas contact", des collègues pour qui un médecin traitant demande un test de dépistage et enfin des collègues dépistés positifs. Une information est également nécessaire pour préciser la situation de collègues parents d'enfants "cas-contact" ou malade.

Le bâti et les effectifs étant ce qu'ils sont, personne ne peut compter sur la distanciation pour protéger les élèves et les collègues ; il nous semble donc impératif de tout mettre en œuvre pour que les "mesures barrière" soient strictement appliquées et que des consignes en ce sens soient envoyées dans les EPLE. Les procédures en cas de covid doivent être également clarifiées et expliquées aux collègues. Il nous semble primordial que les documents précisant les conduites à tenir soient bien diffusés à l'ensemble des agents.

Nous regrettons que la mesure de l'effort à faire pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions n'ait pas été prise bien en amont de la rentrée par le ministère et les collectivités territoriales : quand d'autres pays (Italie, Irlande...) embauchaient des personnels de surveillance, agents d'entretien, des professeurs supplémentaires ou faisaient des travaux d'urgence (points d'eau, locaux provisoires supplémentaires...) pour permettre une rentrée en toute sécurité, en France, nous n'avons entendu que des paroles d'auto-satisfaction et les mantras "on est prêt", "rentrée normale". Mais derrière l'affichage, ces annonces ne résistent pas à l'épreuve de la réalité.

Notre objectif est triple : éviter la fermeture tout en protégeant au maximum les élèves et les collègues, tout en permettant à ces derniers de travailler dans les conditions les meilleures possibles. Cela implique que leur parole et leur expertise soient prises en compte : la sédentarisation des classes imposée et découverte à la rentrée dans certains établissements ne va pas dans ce sens. Nous regrettons que tout ne soit pas mis en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Nous vous remercions par avance des réponses que vous pourrez nous fournir et des mesures que vous ne manquerez pas de prendre afin que l'actuel protocole en vigueur, même si nous le considérons comme insatisfaisant, puisse être réellement appliqué dans tous les établissements de l'académie dans l'intérêt de toute la communauté éducative.

Par ailleurs, nous sommes très attachés à la réunion fréquente des CHSCT, instances qui ont un rôle primordial à jouer dans cette période.

Soyez, Madame le Recteur, pleinement convaincue de notre profond attachement au service public de l'Education Nationale.

Jean-François Carémel
Secrétaire académique du SNES-FSU

